



Pôle INCLUSION PROFESSIONNELLE

Adaptation, travail protégé,
insertion professionnelle

6 ESAT

* ESAT de Marlonges

4 Rue Henri Le Chatelier
17180 PERIGNY
Tél : 05.46.27.64.64

* ESAT de Loulay

11 Rue de l'Aunis
17330 LOULAY
Tél : 05.46.26.10.10

* ESAT La Vigerie

Section TSA
La Vigerie
17350 SAINT-SAVINIEN
Tél : 05.46.90.20.26

* ESAT de Jonzac

ZI Nord
46bis Route de Saint-Genis
17500 SAINT GERMAIN
DE LUSIGNAN
Tél : 05.46.86.15.75

* ESAT Claires et Mer

8 Rue des Pêcheurs - Coux
17530 ARVERT
Tél : 05.46.85.02.16

* ESAT Arca Baie

Port du Canal
33470 GUJAN-MESTRAS
Tél : 05.57.16.32.95

1 Service JOB COACHING

Secteur Nord - 06.08.48.92.60
Secteur Sud - 07.85.98.34.49

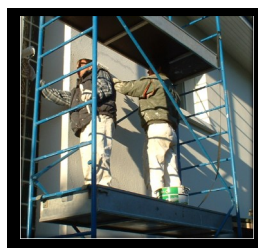


Public accueilli : Adultes déficients intellectuels âgés de 18 à 60 ans dont la capacité de travail est amoindrie du fait du handicap

Missions :

→ Favoriser l'épanouissement personnel, social et professionnel des travailleurs en situation de handicap

→ Proposer des activités professionnelles : entretien d'espaces verts, peinture, maçonnerie, menuiserie, sous-traitance industrielle, maraîchage, prestations de service en cuisine collective, entretien des locaux, blanchisserie, activités ostréicoles ...



Le service job coaching accompagne les employeurs et les futurs salariés dans l'intégration et dans le maintien en emploi.

Missions :

- Identifier les opportunités d'emploi accessible,
- Sensibiliser et former les collaborateurs au handicap en entreprise,
- Soutenir la démarche d'intégration et de tutorat
Identifier des aides mobilisables et apporter un soutien administratif (contrats, déclarations...).



L'ADEI est engagée dans le dispositif de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience, via CRISTHAL et Différent et Compétent, qui permet aux travailleurs d'être reconnus dans leurs compétences professionnelles. La RAE est un levier véritable de développement de la connaissance de soi et de ses capacités. Elle participe à la construction d'une identité professionnelle en rendant visibles les apprentissages issus de l'expérience. De même, les travailleurs en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accompagnement par le dispositif d'emploi accompagné mis en œuvre à l'ADEI, qui leur permet d'accéder et de se maintenir dans l'emploi par la sécurisation de leurs parcours professionnel en milieu ordinaire de travail.



Pôle INCLUSION PROFESSIONNELLE

Adaptation, travail protégé, insertion professionnelle

1 EA

*SARL ATELIERS Aunis-Saintonge-EA

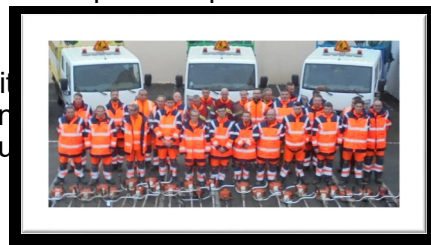
ZI des Cottés Mailles
17440 AYTRE
Tél : 05.46.44.95.77



Public accueilli : Adultes en situation de handicap

Les travailleurs en situation de handicap ont le statut de salariés, et bénéficient des dispositions législatives, réglementaires et contractuelles prévues par le Code du Travail.

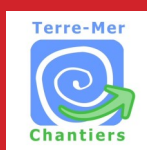
L'entreprise adaptée doit permettre une évolution professionnelle en milieu ordinaire de travail.



1 SIAE/ACI

*TERRE-MER CHANTIERS

1 Rue des Droits de l'Homme
17320 MARENNES HIERS
BROUAGE
Tél : 05.46.85.02.16



Public accueilli : travailleurs reconnus handicapés, jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté, chômeurs de très longue durée

Terre-Mer Chantiers est un atelier et un chantier d'insertion (ACI). C'est une structure de l'insertion par l'activité économique (SIAE).

L'objectif de l'ACI est de permettre aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion professionnelle.

1 SCIC

*ATELIER DES GENS DE MER

ZA Port Sud
La Cotinière
17310 SAINT PIERRE D'OLERON



Public accueilli : travailleurs reconnus handicapés

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) est une société facilitant la production ou la délivrance de certains biens et services sur le territoire, dans une optique d'utilité sociale.

L'Atelier des Gens de Mer permet d'offrir des emplois pérennes et un reclassement durable, à des personnes reconnues en qualité de travailleur handicapé (RQTH), en lien avec la mer. L'objectif est de permettre le meilleur retour possible à l'emploi des marins pêcheurs « débarqués », du fait de la maladie ou du handicap.